

Passage de Flandre
Y. Lion arch.

Rue des Abbesses
Ch. Vandenhove arch.

Cité d'artistes
ZAC Citroën-Cévennes
M. Kagan arch.



Libérer l'îlot ?

De quelles pesanteurs l'îlot urbain devrait-il être libéré ? Des règles régissant ses transformations ? De la vision urbaine qui les sous tend ? De l'excès de rigueur en faveur de la préservation du caractère de la ville européenne ? Quel est le risque de l'excès de permissivité qui dénaturerait le patrimoine ?

Paris est mis ici en question pour avoir tenté de marier deux enjeux apparemment opposés : que la ville demeure elle-même tout en se modernisant, sans doute sur le mode mineur et non de manière destructurante comme elle l'a été dans les années 60 et 70.

Ici se confrontent les partisans de la règle pour faire la ville et ceux qui jonglent avec cette règle. Ceux-là créent une architecture qui marie patrimoine et modernité tout en demandant plus de champ pour aller au delà dans l'invention urbaine et architecturale, notamment sur les territoires dits périphériques.



Rue Lauriston
Dusapin-Leclerc arch.

Rue des Pyrénées
M. Bourdeau arch.

Rue de l'Ourcq
Ph. Gazeau arch.

Publication éditée par la DAU. Directeur de l'architecture et de l'urbanisme : Catherine Bersani. Conception et coordination : Ariella Masboungi.
Rédaction : Frédérique de Gravelaine. Iconographie : Valérie Guibert.
Réalisation : ALYSSAN - Tél. : 01 45 08 92 61. Direction artistique : Pascal Chipaux.
Cette publication est le fruit des Ateliers "Ville-Architecture" organisés par la DAU : Ariella Masboungi avec la contribution de François Chaslin, critique et architecte.
Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme.
DAU - La Grande Arche - 92055 La Défense ; Tél. : 01 40 81 97 01 - ISSN en cours. Prix : 25 Francs.